

# Formation Transkribus

Acquérir le texte à partir de l'image :  
Les technologies OCR/HTR

---

5-6 mai 2022, Université de  
Poitiers

[morgane.pica@ens-lyon.fr](mailto:morgane.pica@ens-lyon.fr)  
[mathieu.goux@unicaen.fr](mailto:mathieu.goux@unicaen.fr)



# Plan général de la formation

## I. Présentation générale (5 mai)

1. De l'importance de la méthode
2. Les chaînes d'acquisition des données textuelles
3. L'outil Transkribus
4. Présentation des outils du cours

## II. Import des documents et images (6 mai, matin)

1. Import et gestion des collections et utilisateurs
2. Fonctionnement des images
3. L'outil d'analyse automatique
4. Découpage et typage manuel des images
5. Entraînement d'un HTR

## III. Texte et export (6 mai, après-midi)

1. Examen des résultats de l'HTR
2. Évaluer les performances du modèle
3. Gérer les versions
4. Formats d'export

# Présentation générale :

## 1. De l'importance de la méthode

Souvent, on se lance à corps perdu dans un processus très énergivore, par ignorance des possibilités réelles de l'informatique.

On peut éviter de s'entendre dire « vous auriez pu le faire en 2 jours plutôt que 2 ans, si vous vous y étiez pris autrement », avec un minimum de méthode.

En plus de vous montrer Transkribus, nous allons vous donner des astuces pour vous permettre de gagner du temps.

Ce gain de temps ne sera peut-être pas immédiat car vos propres étapes de traitement seront un peu plus longues, mais se manifesteront dans les étapes suivantes.

# Présentation générale :

## 1. De l'importance de la méthode

Si vous réfléchissez ainsi, vos données gagneront :

- en fiabilité,
- en stabilité,
- en réutilisabilité,
- en conformité aux principes FAIR (oui!).

# Présentation générale :

## 1. De l'importance de la méthode

Transkribus est un outil très puissant... si on l'utilise correctement.

Le problème n'est pas de savoir appuyer sur les bons boutons.

Le problème est de savoir anticiper de futures utilisations, voire une (semi-)automatisation dans les étapes futures. On ne sait jamais comment un projet de transcription/édition peut évoluer.

- Il ne s'agit pas de réfléchir en ingénieur, mais d'acquérir quelques automatismes. Ces automatismes vous simplifieront aussi la vie si votre projet est interrompu et vous devez reprendre vos données plus tard.
- = « Qui peut le plus peut le moins. »

En plus de vous montrer les boutons de Transkribus, nous allons essayer de vous montrer quels automatismes peuvent vous aider, ainsi que vos éventuels collaborateurices, à vous simplifier la vie.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

### Édition numérique :

- Travail scientifique, utilisant les moyens numériques, d'adaptation pour le public d'une œuvre rendue obscure à l'œil moderne par l'état de la langue ou de l'écriture dans lesquelles elle a été initialement conçue et/ou représentée.
- Travail d'enrichissement scientifique des données brutes d'une œuvre par des moyens numériques.

L'utilisation du numérique change la forme mais non le fond de la démarche. Elle change également les possibilités de l'éditeur.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

Pourquoi une édition numérique ?

- Faciliter le partage des travaux scientifiques.
- Faciliter la recherche et l'analyse automatiques.
- Profiter des nombreuses possibilités structurelles et sémantiques des langages numériques.
- Repenser l'approche d'une œuvre en s'affranchissant des contraintes du format papier.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

« Chaîne de numérisation » :  
de quoi parle-t-on ?

L'ensemble des procédés, physiques et numériques,  
permettant de passer d'un support papier originel à sa  
représentation numérique.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

- 1) Travail initial.
- 2) Numérisation.
- 3) Acquisition du texte.
- 4) Conception de la base de données.
- 5) Encodage du texte.
- 6) Conception des outils de consultation.
- 7) Mise à disposition du public.
- 8) Maintenance.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

### 1) Travail initial :

- Travail codicologique et bibliographique.
- Définition des buts et cibles.
- Évaluation du travail à venir.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

2) Numérisation : acquisition d'images de la source.

En fonction de :

- Accès à la source.
- État de la source.
- Taille de la source.
- Matériel.
- Buts scientifiques et techniques.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

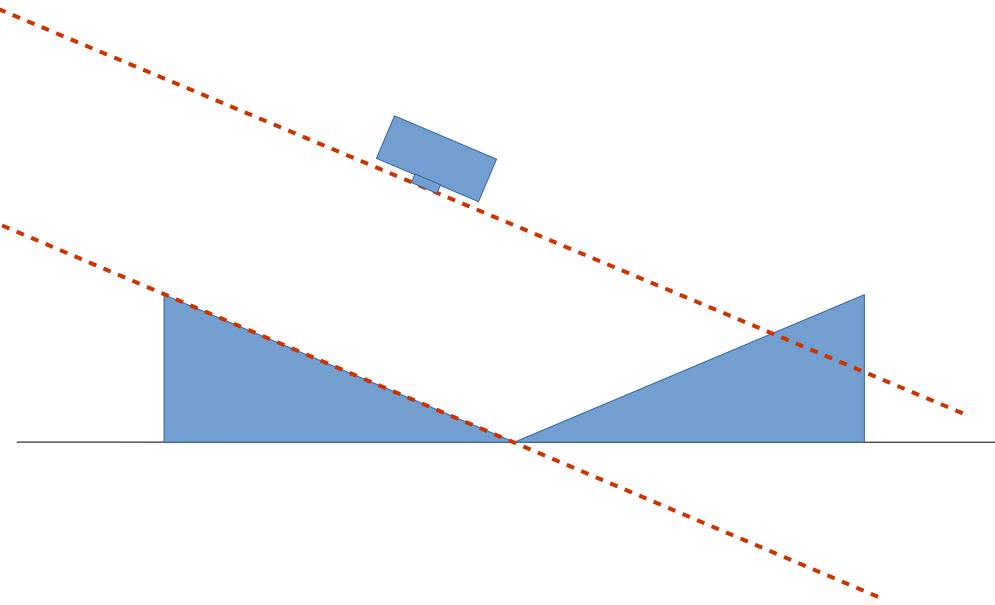
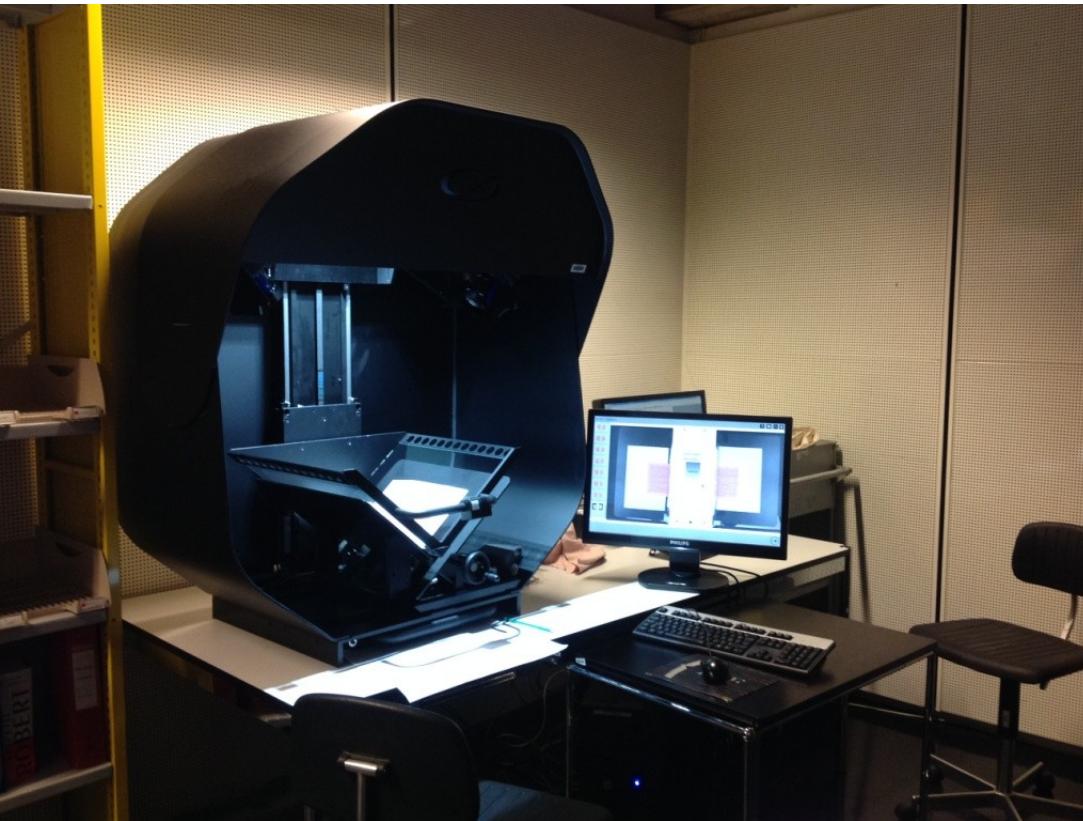


### Sources :

- p. 316, Très Ancien Coutumier, Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, in ms. fr. 1743
- Au delà des murs Créations - <https://www.audeladesmurscreations.com/product-page/ref-113h-housse-pour-113-113p>

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition



Source : « Dans les coulisses de Gallica », <http://peccadille.net/2015/03/03/dans-les-coulisses-de-gallica/>

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

### 3) Acquisition du texte :

- Acquisition manuelle (lecture et saisie humaines).
- Automatisation :
  - OCR (Optical Character Recognition) : caractères majoritairement prédéfinis, conçu pour les textes contemporains imprimés.
  - HTR (Handwritten Text Recognition) : apprentissage progressif du programme permettant de prendre en compte les variantes d'une même lettre dans une écriture manuscrite.
    - Sortie en texte brut.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

### Junicode

Projet de créer des caractères Unicode pour retranscrire les sources antiques et médiévales dans une police gratuite et standard.

Ҫ ȝ þ ȝ ȝ ȝ ȝ ȝ ȝ ȝ

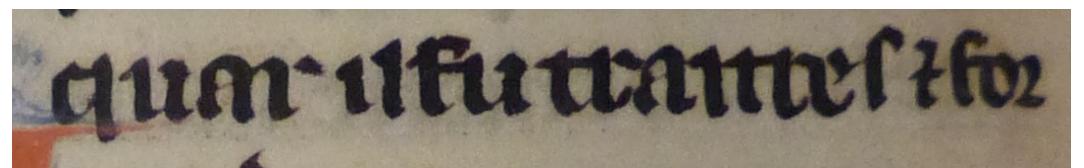
Développée par Peter Baker à l'université de Virginie dans le cadre du projet MUFI.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

### Entraînement d'un modèle d'HTR

- Transcription initiale manuelle d'un extrait représentatif.
- Synchronisation texte-image pour le modèle  
(caractère par caractère).



qui m' il fu traictes i for

quar il fu traictes J fo2

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

### Entraînement d'un modèle d'HTR

- Transcription initiale manuelle d'un extrait représentatif.
- Synchronisation texte-image pour le modèle.
- Apprentissage initial suivant la synchronisation.
- Test initial sur de nouvelles pages.
- Correction du test.
- Reprise de l'apprentissage, et encore, et encore... jusqu'à satisfaction.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

4

### DE JURISDICTION. ARTICLE PREMIER.

Le Bailli, ou son Lieutenant, connoît de tous crimes en première instance.

Bailli signifie la même chose que Gardien ; comme Baillie signifie Garde & Protection. D'où vient que Bailliétre , dans les anciennes Ordonnances & quelques Coutumes , signifie Tuteur ou Curateur. Le Bailli donc étoit comme le conservateur du Peuple & des Loix : mais ayant été remarqué , que les Baillis s'attachoient plus volontiers aux exercices des Armes qu'aux fonctions de Judicature , le Roi Louis XII ordonna que leurs Lieutenans feroient licenciés en l'Etude du Droit Romain , & leur attribua toute la Jurisdition ; de sorte qu'il ne restoit aux Baillis pour marque de leur ancien pouvoir , que la prééance , la voix honoraire non délibérative , & leur nom mis dans le titre des Sentences (1) : les Ordonnances d'Orléans , de Moulins & de Blois ayant disposé , que les Baillis fussent des Officiers Militaires & de Robe-courte. Quand donc cet Article attribue au Bailli la connoissance de tous crimes en première instance , cela s'entend de ses Lieutenans : mais cette compétence est limitée par plusieurs exceptions ; car il y a des Crimes prévôtaux & préfidaux , dont la connoissance en première instance appartient aux Prévôts des Maréchaux de France , aux Vice-Baillis & aux Préfidaux. Voyez l'Ordonnance criminelle , au Titre de la compétence des Juges , aux Articles XI , XII & XV. Le Vicomte de l'Eau , qui a la police sur la Riviere de Seine jusqu'à

Un Arrêt du Conseil du 10 Décembre 1744 , fait Règlement entre les Avocats & Procureur du Roi des Juridictions ordinaires , Règlement utile pour affirmer la paix entre ceux qui , par état , doivent veiller à la tranquillité publique : mais on futuré journallement de nouvelles difficultés sur son execution. Voyez un Règlement de la Cour de 6 Juillet 1763 , & le Règlement de Justice du 18 Juin 1769.

La Séance & les fonctions des Officiers d'un même Siège dépendent ordinairement des Concordats & de la position qui n'est point abusive.

(1) Le Bailli étoit autrefois un Officier très-important , il réunissoit en lui les fonctions militaires & civiles ; il étoit établi pour veiller , dit l'ancien Coutumier , au maintien des Etats de nos Ducs , conserver les intérêts de la Patrie , & faire régner au-dedans la paix & la tranquillité , en réprimant les attentats , soit par la force , ou par la sévérité des loix. Nous avons conservé la formule de son ferment , qui nous retrace , avec le tableau de ses devoirs , les prérogatives de sa dignité. Comme le commandement des armes ne lui permettoit pas toujours de s'occuper de la distribution de la justice , il se faisoit représenter par des Lieutenans qu'il créoit & défittoit à son gré , il les multiplioit suivant la distance des lieux & l'étendue de son Bailliage : ces Officiers n'avoient pas fans doute l'empêcher de juger ; aussi dès que le Bailli cessoit d'être Guerrier , il redevenoit Magistrat , & il jugoit lui-même ; rarement ses jugemens étoient attaqués , on s'en plaignoit quelquefois. Les grands pouvoirs font assez près de l'abus , la carrière séduisante des armes porta peu à peu le Bailli à négliger les fonctions de la justice ; dès qu'il commença de les mépriser , il en fit un honteux trafic ; il fut , pour rétablir l'ordre , multiplier les Ordonnances. Dans les derniers temps , on ne lui a enfin conservé , dans les tribunaux , que des honneurs , & les révolutions ont amené les troupes réglées. Ainsi nos Loix anciennes nous ont appris ce que le Bailli a été , nous savons par nos usages ce qu'il est.

4

### DE JURISDICTION.

#### ARTICLE PREMIER.

Le Bailli, ou son Lieutenant, connoît de tous crimes en première instance.

Bailli signifie la même chose que Gardien ; comme Baillie signifie Garde & Protection. D'où vient que Bailliétre , dans les anciennes Ordonnances & quelques Coutumes , signifie Tuteur ou Curateur. Le Bailli donc étoit comme le conservateur du Peuple & des Loix : mais ayant été remarqué , que les Baillis s'attachoient plus volontiers aux exercices des Armes qu'aux fonctions de Judicature , le Roi Louis XII ordonna que leurs Lieutenans feroient licenciés en l'Etude du Droit Romain , & leur attribua toute la Jurisdition ; de sorte qu'il ne restoit aux Baillis pour marque de leur ancien pouvoir , que la prééance , la voix honoraire non délibérative , & leur nom mis dans le titre des Sentences (1) : les Ordonnances d'Orléans , de Moulins & de Blois ayant disposé , que les Baillis fussent des Officiers Militaires & de Robe-courte.

Quand donc cet Article attribue au Bailli la connoissance de tous crimes en première instance , cela s'entend de ses Lieutenans : mais cette compétence est limitée par plusieurs exceptions ; car il y a des Crimes prévôtaux & préfidaux , dont la connoissance en première instance appartient aux Prévôts des Maréchaux de France , aux Vice-Baillis & aux Préfidaux. Voyez l'Ordonnance criminelle , au Titre de la compétence des Juges , aux Articles XI , XII & XV. Le Vicomte de l'Eau , qui a la police sur la Riviere de Seine jusqu'à

[...]

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

### 4) Conception d'une base de données :

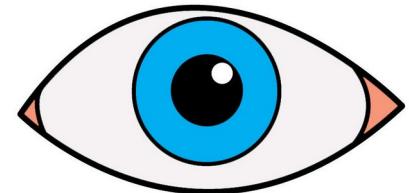
- Base de données textuelle, très souvent en XML-TEI (grandes et vastes possibilités et utilisation très large garante d'interopérabilité et pérennité).
- À nouveau, quelle finalité ?
- Quelle serait la structure logique du *corpus* ?
- Quel temps de travail a-t-on ?
- Quels outils sont prévus ?

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

### 5) Encodage du texte : quelques notions.

Texte



Un **texte** est une série orale ou écrite de mots perçus comme constituant un ensemble cohérent, porteur de sens et utilisant les structures propres à une langue (conjugaisons, construction et association des phrases...). Un texte n'a pas de longueur déterminée sauf dans le cas de poèmes à forme fixe comme le sonnet ou le haïku.

L'étude formelle des textes s'appuie sur la linguistique, qui est l'approche scientifique du langage.

- Police plus grande
- Placé au-dessus
- Séparé du corps



= **titre**

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition



Texte

Chaîne de caractères,

- Police : « Liberation Sans »
- Taille : 22 px.
- Couleur : noire.
- Alignement : gauche.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition



Chaîne de caractères

- “Texte”

Enrichissement structurel

- = titre

Enrichissement formel

- police
- couleur
- position...

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition



Enrichissement structurel

>= titre



XML

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

- = *eXtensible Markup Language*
- Langage d'encodage ( $\neq$  programmation)
- Grammaire : langage à balises.

<titre>Texte</titre>

<titre type="principal">Texte</titre>

- Finesse de l'encodage jusqu'au caractère.
- « eXtensible » = mélange de vocabulaires XML

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

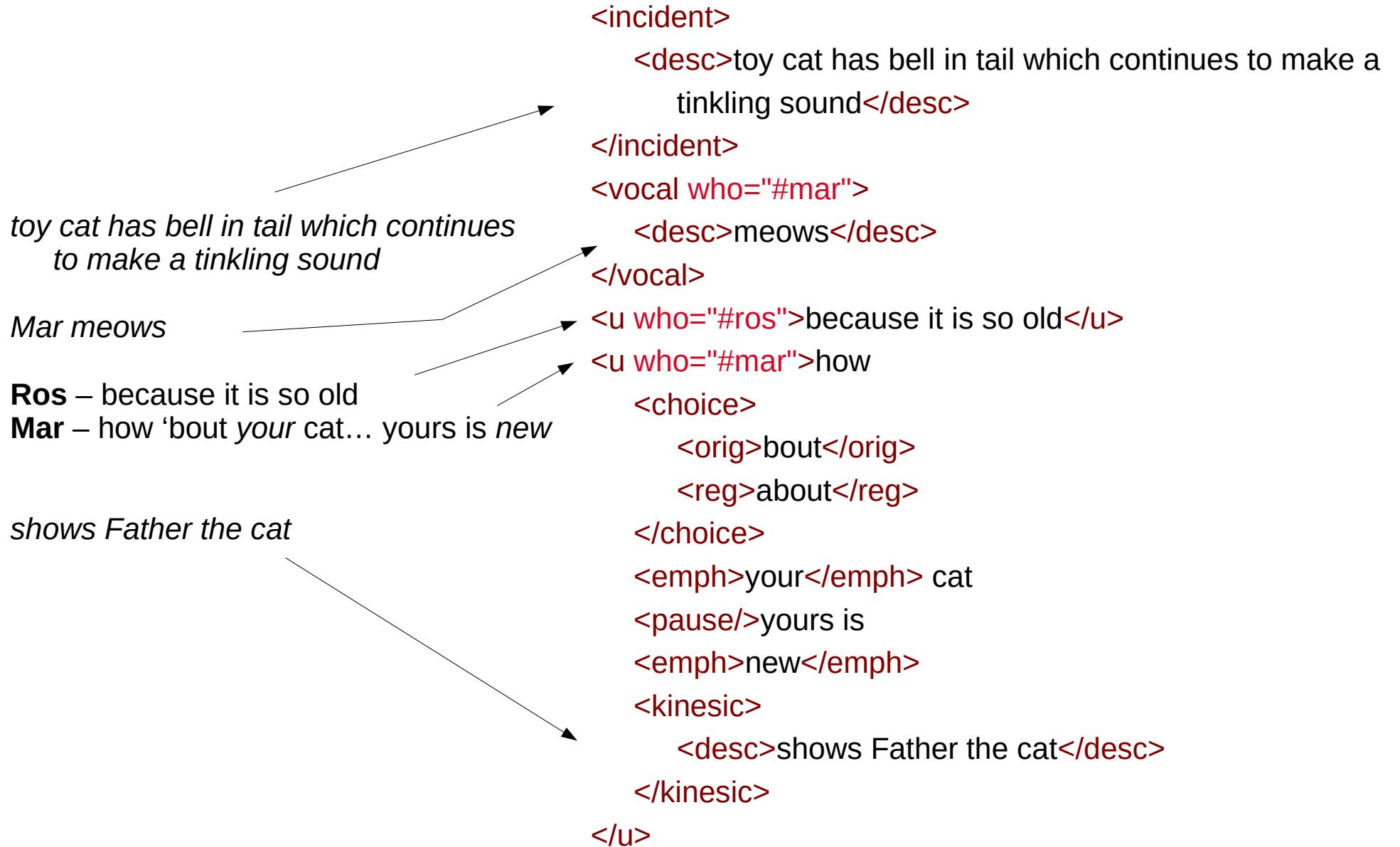
- = *Text Encoding Initiative*

<https://tei-c.org>

- Nom de domaine = vocabulaire spécifique
  - = set de balises prédéfinies
- Encodage sémantique et structurel des textes oraux et écrits, quel que soit le support originel.
- Description fine et précise des supports originels et métadonnées.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition



# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

Document daté un 10 avril (par le scribe)  
entre 851 et 867 (par l'éditeur).

<date>

<date when="--04-10">

**un 10 avril,**

</date>

<date notBefore="0851" notAfter="0867" cert="high">

**entre 851 et 867**

</date>

</date>

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

Sujet

Coutume

Commentaire français

Commentaire latin

De assise,

*Angel. in tract. malefici, in verbo/et dicitur? Titus se defendendo, Iustus in l. vt vnde. col. i. si de iniuste. Alaran. confit. incipit.*

*ne peut estre terminee  
 fors en laissile ou en les-  
 chiquier / ou par de-  
 quant le price : parquoy  
 la fin en puisse estre re-  
 cordee.*

*ibid. po pluram moderamini exempla/bidit Bal. q. tunc mode-  
 rum feruare si illud tamis fiat quo omnis violencia repulsa  
 potest. et si fame, de sententia excomi, nec ethi vis dicit ipsi / vnum  
 illi eadem scripta armum necne quia admodum referendam  
 est non ad qualitate ar. fundi-*q. f. b.* de m. f. ut supra dicta q.  
 defensoribus scripta sunt / cum defensio sit permisa huius natu-*

*rali gentium et ciuil. d.i.  
 vt vnde l. i. c. vnde vi.  
 c. s. significati de ho-  
 minis et competit scutum  
 qui ex hominibz dominis  
 sed arriet, f. si libra, paup. fecl. facia, et tallo  
 a principi tolli non  
 potest. et ubi ferib. in s.  
 Sed natura infit. de u-  
 re natur. q. cum defen-  
 dito de laude confit. plu-*

*incip. queritur/deo dicit Bal. in l. i. tit. coll. q. qui accusa, no-  
 poscit us nature, punit et qui defendat per fas et nefas  
 et q. naturale viuendi die recte, non referre. hypotes, de  
 maris. in l. i. quarta et vna de scuta, finaliter de scutis. pro eius  
 gaudiante enim, cum aliquatenus et ubi uiter acsi est ipsius et ag-  
 gressio, q. qui aggredens fuit ipedem an renatur actione  
 et in iuriarum et in tali exagmatione. Dic q. sita ad hoc est tex. in  
 litem apud laborem. S. lique putatur, et de iuriis, quem tex.  
 reputat fingu. Bar. ibidem, idem si manum levavit et percutie-  
 ret ut ibidem et vide euende Bar. in respicendum. S. delinquant  
 et ibi Alaran, in addi. ss. de p. et di. ibidem Bar. q. iniunctus dici-  
 tur in alterum salutis. Buillerimus le rouille alencionis.*

Secunda additio.  
 In textu ibi.

Ac e cry. tc.

*b. Additio. /tire ubi dicit q. iniunctus debet clamare successio-  
 ne vel occurrere/ vt no d. i. si qui est ibi glofa. ss. ad i. aquil. ut si  
 contacatio hominum ad cuius auxilium debet vniuersitas venire  
 vi dicunt doct. in d. i. vt vnde Bar. in l. i. qui in feruitate in  
 f. i. de furt. adeo dicit Bal. in cap. i. p. coll. de re iudi. q. si aliqui  
 fit iuxta guerra amicorum etiam non vocati possunt cum iuriare  
 alles. Bar. in l. p. p. p. in d. i. q. si et possunt eis  
 iuriare. q. i. i. et possunt eis iuriare. q. i. i. de malitia. id est. de  
 in auxilium alium aggreffio conuoco cati possunt occidere aggre-  
 fio dicunt Bar. Bal. et communiter omnes. in l. i. vt vnde q. sic.  
 Ratio secundum Bal. in d. i. vt vnde in. q. i. q. qui aggredens fa-  
 cit iuriarum reipublie, adeo quilibet de populo potest refuſere  
 tex. in cap. dilecta, de sententia excommunicationis. lib. vii. et hoc  
 maxime si s. i. s. convocatis in auxilium vt per eisdem doctores.  
 Sed an iuriis debent iuriare aggredens glo. in l. i. culpa a care. q. r.  
 de reg. iur. tenet q. non in contrarium videtur esse tex. in cap. q.  
 in iuncta f. i. de f. i. de senten. excommuni. et tex. in d. i. cap. dilecta,  
 in cap. non inferenda et ibi glo. nota. et ca. si. xxi. q. i. q. quod die  
 po. alios. in d. i. vt vnde vii. colla. Buillerimus le rouille alien-  
 contentus.*

De assise. Chapitre. iv.

*N Siles est vne court en laquelle ce q. est fait  
 doit auoir pardurable fermete / car se len-  
 ny ce qui a este fait es plets de viconte/ on  
 le peut amender q. vne simple defensio: mais  
 en ce qui est fait en aliene/ ne receut len au-  
 cilme defensio. zc. Sur ce chapitre on doit noter par ces  
 mots: [se len ny ce qui a este fait es plets de la] vicon-  
 te on le peut amender par vne defensio.] celle a entendre  
 que par vore de doleance len est receu a dire contre ce  
 qui a este fait en viconte / et annuler ce qui y a este fait  
 par affirmant fait contracte ou desfuscat de ce qui a este fait en viconte et que len contend annuller.  
 CItem len doit noter par ce mots. Mais ce qui a este  
 fait en aliise zc. que quant on le met en record dassise  
 euquel on ne le met point si non de l accord des parties.  
 Combien quil le doivent mettre de droit quan-  
 le cas le requiert. Le qui y est recode et conferme a  
 touslois doit auoir fermete / car on ne sen peut do-  
 loir. Et la cause est pource quil est fait par record / qui  
 est vne voye en quoy les parties se submettent de*

Entête

Texte principal  
(gauche, droite)

Glose encadrante  
(gauche, droite)

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

<incident>

  <desc>toy cat has bell in tail which continues to make a tinkling sound</desc>

</incident>

<vocal who="#mar">

  <desc>meows</desc>

</vocal>

<u who="#ros">because it is so old</u>

<u who="#mar">how

  <choice>

    <orig>bout</orig>

    <reg>about</reg>

  </choice>

<emph>your</emph> cat

<pause/>yours is

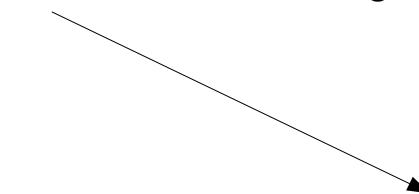
<emph>new</emph>

<kinesic>

  <desc>shows Father the cat</desc>

</kinesic>

</u>



*toy cat has bell in tail which continues  
to make a tinkling sound*

*Mar meows*

**Ros** – because it is so old

**Mar** – how 'bout your cat... yours  
is new

*shows Father the cat*

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

### 6) Conception d'outils de consultation

Exemple : à prévoir pour un site internet.

- Serveur,
- Base de données (= fichiers XML-TEI)
- Système d'interrogation (pour naviguer dans le XML-TEI)
- Transformations (pour l'affichage du XML),
- Structure HTML/etc.

# Présentation générale :

## 2. Chaînes d'acquisition

/!\ TRÈS IMPORTANT /!\

- Pérennité des outils et de la base de données.

# Présentation générale :

## 3. Présentation de Transkribus

**READ  
co-op**

Transkribus ScanTent read&search The COOP Resources Sign in EN

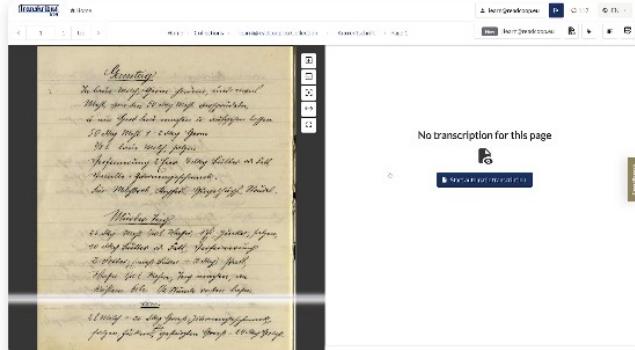
Transkribus User Conference 2022  
Join us on 29-30 September to reconnect and learn about the latest advances in Handwritten Text Recognition. [Learn more »](#)

**Transkribus®**

### Where AI meets historical documents

Transkribus is a comprehensive platform for the digitisation, AI-powered text recognition, transcription and searching of historical documents – from any place, any time, and in any language.

Try now      Sign up for free



Environnement de transcription automatique des documents, originellement développé à l'Université d'Innsbruck, sur un financement européen.

Suite à l'arrêt du financement, une coopérative a été créée pour maintenir l'outil et continuer son amélioration.

Site : <https://readcoop.eu/transkribus>

# Présentation générale :

## 3. Présentation de Transkribus

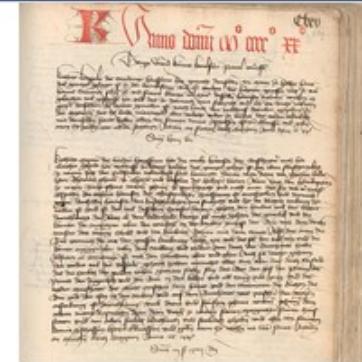
### Exceptional projects realised with Transkribus



The Pandetta Project –  
Fondazione Banco di Napoli

A screenshot of a digital transcription interface for a medieval manuscript page. The page contains handwritten text in a Gothic script. Below the text is a transcription in modern German. A sidebar on the left shows a vertical list of lines from the manuscript, and a toolbar at the bottom includes buttons for 'Annotation' and 'NOTE: right-click to add annotations'.

Recesses of Low German  
Hanseatic Days: A Hanseatic  
journey with Transkribus



Mapping Medieval Vienna: The  
digital edition of historical land  
registers supported by  
Transkribus

[See all Success Stories >>](#)

# Présentation générale :

## 3. Présentation de Transkribus

### Pricing

Training, layout analysis, using Transkribus for manually transcribing, etc. – i.e., **everything but text recognition** proper is **free of charge**. Yet, you can also use the Transkribus text recognition feature for free, as you get **500 free credits** (i.e. about 500 pages) upon signup.

Your purchases will enable us to keep Transkribus alive into the future and keep this wonderful community going. Everything you need to know about buying credits you can find [here](#).

#### FREE

##### Signing up is completely free

✓ 500 Free credits on signup

⚙ Model Training

📄 Layout Analysis

✍ Manual Transcription

Sign up

Create a free READ-COOP Account

#### PAID SERVICES

##### Handwritten Text Recognition

⚙ Process larger amounts

⌚ On-demand or subscription

🔗 Credits can be shared

👉 You support the platform

See pricing

Buy credits on-demand or as subscriptions

# Présentation générale :

## 3. Présentation de Transkribus

Transkribus Expert Client v1.19.0 (01\_05\_2022\_19:11), Loaded doc: 1771 - Pesnelle, ID: 985912, Page 1, file: 1.tif [Image Meta Info: (Resolution:300.0, w\*h: 4266 \* 5791)]

The screenshot shows the Transkribus Expert Client interface. On the left, there is a sidebar with various tools and a tree view of the document structure. The main area displays a scanned page from a historical manuscript. The page contains several articles of law, with some text highlighted in blue. To the right of the page, the transcribed text is shown in a large block. The transcribed text is as follows:

DU DOUAIRE.

qu'elle meure sans enfans ; car alors ils appartiennent au mari par préférence aux collatéraux : mais si la femme laisse des enfans , ils sont préférés au mari . Ces deux cas opposés sont contenus dans la décision de cet Article CCCXCI.

Sixième Partie , du droit des Femmes sur les Meubles de leurs Maris .

CCCXCII.

Après la mort du Mari , la Femme a le tiers aux meubles , s'il y a a enfans vivans de son Mari , en contribuant aux dettes pour sa part , horsmis les frais des funérailles & legs testamentaires ; & s'il n'y en a point , elle y a la moitié , aux charges que dessus .

CCCXCIII.

Néanmoins , s'il n'y a que des Filles qui ayant été mariées du vivant de leur Pere , elle a la moitié au meuble , pourvu que le Mari soit quitte du meuble par lui promis à ses Filles ou Gendres , en faveur de mariage .

Ces deux Articles & les deux suivants , font connaître le droit qu'a la femme sur les meubles de son mari ; & pour le mettre en évidence , ils font distinction de deux cas : l'un , quand la femme accepte la succession de son mari ; & l'autre , quand elle y renonce : Le premier est traité dans ces deux Articles , & celui de la renonciation dans les Articles CCCXCIV & CCCXCV . (\*)

Quand donc la femme est héritière , l'Article CCCXCII dispose qu'elle a le tiers ou la moitié des meubles , à la charge de contribuer au paiement des dettes , à proportion de la part qu'elle prend en la succession , en exemptant néanmoins des frais des funérailles & des legs testamentaires , au payement desquels elle n'est point obligée .

Cette différence du tiers ou de la moitié , se différencie par une circonstance , qui est celle des enfans du mari ; car s'il n'y en a point lors de son décès , la femme a la moitié ; s'il y en a de vivans , la femme n'y a qu'un tiers : Ce qui doit être interprété par l'exception apportée par l'Article CCCXGII , qui déclare , que si le mari ne laisse que des filles mariées , la femme a la moitié .

(\*) C'est une règle générale que la femme doit survivre à son mari pour avoir , en vertu de la Coutume , la moitié des meubles de son mari , & s'il est inutile que des deux cas décide le premier , comme s'ils sont écrits sous les mêmes termes , & il est difficile de distinguer l'un de l'autre , on fait une Loi que la nature dicte , ou prévoit que la femme est morte avant son mari , à cause de l'infirmité de son sexe , & d'autres circonstances ne détruisent absolument la préposition ; d'ailleurs des héritiers de la femme sont demandeurs , ainsi qu'il convient justifier leurs prétentions : Arrêt du 11 Mars 1651 . Voyer Bâfageau , Solive , tom . 1 , Cour , 41 ; le Brûlé , des Successions ; Ricard , des Dispositions conditionnelles & Dommages , des Prédispositions & augmentant ces Autres , Chapin , sur Ango , Liv . 3 . Article LXXXIII , n . 5 ; Moracé , sur la Loi Scerum , D . de Palk , dotté . Tome II .

N.B.

(1) C'est une règle générale que la femme doit survivre à son mari pour avoir , en vertu de la Coutume , la moitié des meubles de son mari , & s'il est inutile que des deux cas décide le premier , comme s'ils sont écrits sous les mêmes termes , & il est difficile de distinguer l'un de l'autre , on fait une Loi que la nature dicte , ou prévoit que la femme est morte avant son mari , à cause de l'infirmité de son sexe , & d'autres circonstances ne détruisent absolument la préposition ; d'ailleurs des héritiers de la femme sont demandeurs , ainsi qu'il convient justifier leurs prétentions : Arrêt du 11 Mars 1651 . Voyer Bâfageau , Solive , tom . 1 , Cour , 41 ; le Brûlé , des Successions ; Ricard , des Dispositions conditionnelles & Dommages , des Prédispositions & augmentant ces Autres , Chapin , sur Ango , Liv . 3 . Article LXXXIII , n . 5 ; Moracé , sur la Loi Scerum , D . de Palk , dotté . Tome II .

N.B.

1-1 DU DOUAIRE.

1-2 457

1-3 qu'elle meure sans enfans ; car alors ils appartiennent au mari par préférence

1-4 aux collatéraux: mais si la femme laisse des enfans, ils sont préférés au ma—

1-5 ri. Ces deux cas opposés sont contenus dans la décision de cet Article

1-6 CCCXCI.

1-7 Sixième Partie, du droit des Femmes sur les Meubles de leurs Maris.

1-8 CCCXCII.

1-9 Après la mort du Mari, la Femme a le tiers aux meubles, s'il y a

1-10 enfans vivans de son Mari, en contribuant aux dettes pour sa part,

1-11 horsmis les frais des funérailles & legs testamentaires; & s'il n'y en

1-12 a point, elle y a la moitié, aux charges que dessus.

1-13 CCCXCIII

1-14 Néanmoins, s'il n'y a que des Filles qui ayant été mariées du

1-15 vivant de leur Pere, elle a la moitié au meuble, pourvu que le

1-16 Mari soit quitte du meuble par lui promis à ses Filles ou Gendres,

1-17 en faveur de mariage.

1-18

1-19 Ces deux Articles & les deux suivants, font connaître le droit qu'a la fem—

1-20 me sur les meubles de son mari; & pour le mettre en évidence, ils font

1-21 distinction de deux cas; l'un, quand la femme accepte la succession de son

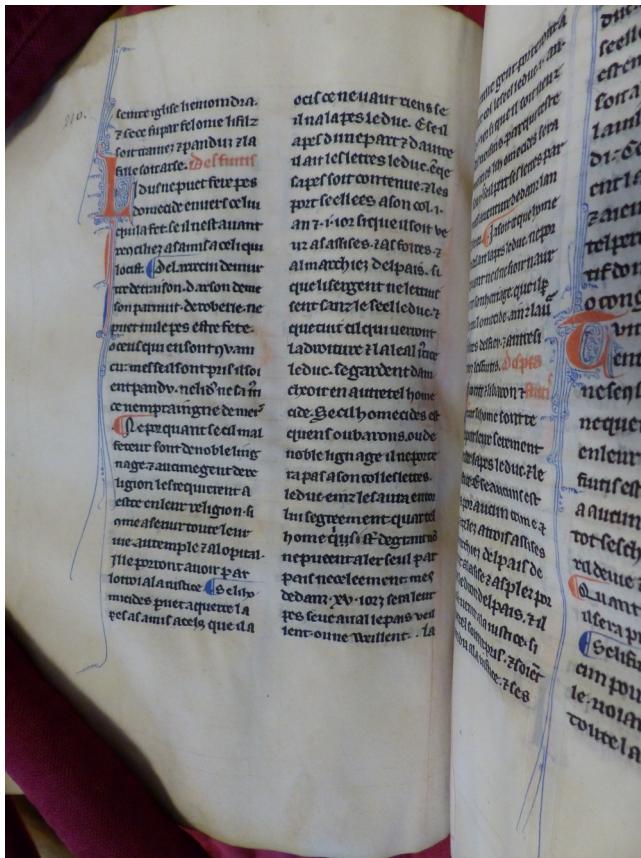
1-22 mari; & l'autre, quand elle y renonce: Le premier est traité dans ces deux Ar—

1-23 ticles, & celui de la renonciation dans les Articles CCCXCIV & CCCXCV.

(\*)

# Présentation générale :

## 4. Présentation des outils du cours



### *Très Ancien Coutumier*

Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève  
fragment du ms. fr. 1743

Points particuliers à garder en tête :

- Manuscrit
- Graphies anciennes
- Colonnes
- Rubriques
- Initiales ornées
- Pieds-de-mouche
- Caractères anciens :
  - s long,
  - d rond,
  - abréviations,
  - ponctuation médiévale...

# Présentation générale :

## 4. Présentation des outils du cours



bailli, t mettre en pa-  
son les larsons/les homcidies/t tous les malfaiteurs  
et. Il n'entend que les vicires n'en puissent enquerir malice appartenir au bailli principaliter et pour ce met il par les bailli, C. En peut sur ce faire vnt rel  
la question. Savoir le vng homme bat vng autre, le batu s' le plaint: il appartient au bailli enquerir t punir le malfaitre / attendu que le ladit malefacon na mort/mebaing/n baro. Et aussi quil semble que le texte parle principalemēt des malacons ou il ya mort ou mebaing ou autre grand cas. C. En peut respon-  
que ouy/pour deur caufes. La premiere, pour ce que le texte parle generallement de toz malaiteurs. La seconde est, que ledit texte met que le bailli doibt enquere des malaiteurs/affin que le peuple puisse estre en paix, mais feront chose de scandale contemner / del-  
puer justice et fait de mal exemple/contre le bien de paix : et donc il pourroit ensuyrir moult inconvenients  
sur ce neftoit pourveu par laice.

**In textu ibi.**

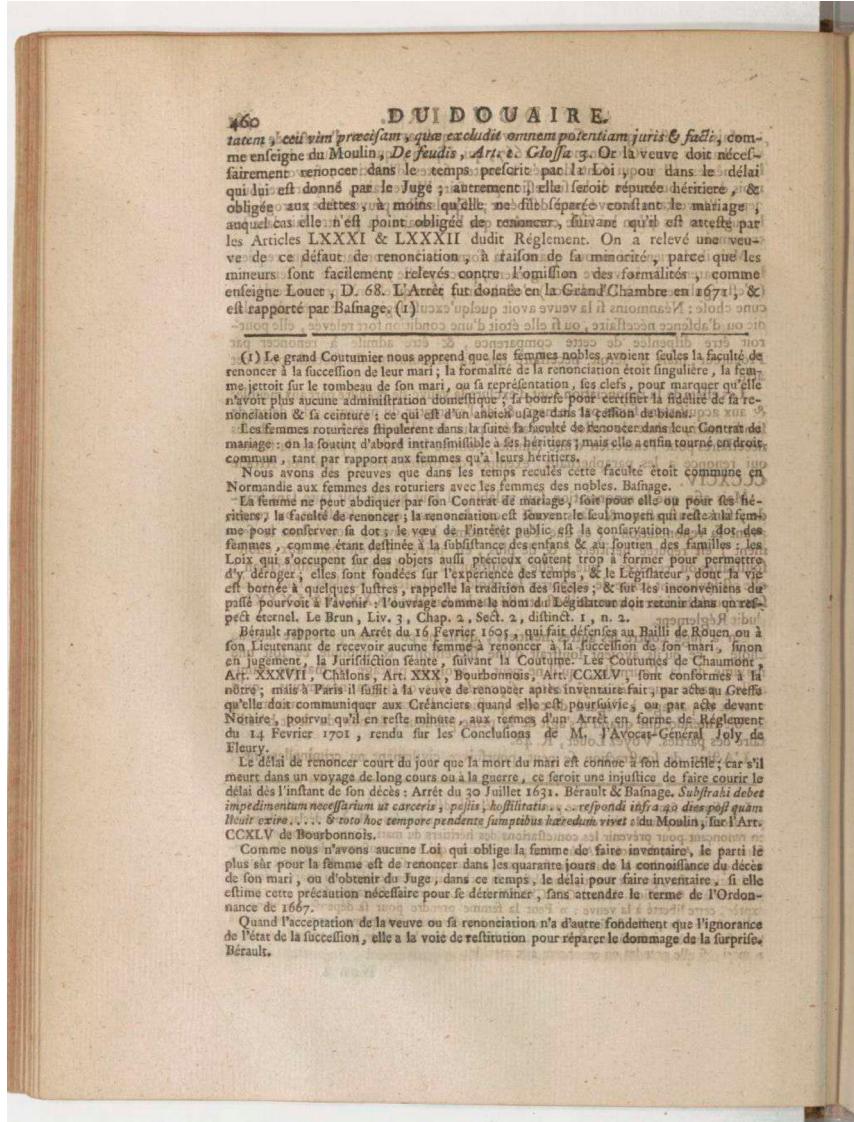
**Le grand coustumier du pays et  
duché de Normandie...**  
1539, Guillaume Le Rouillé, Rouen.

Points particuliers à garder en tête :

- Caractères « gothiques »
- Graphies anciennes
- Abréviations
- Glose encadrante
- Initiales ornées
- Pieds-de-mouche
- Appels de note en marge
- Notes additionnelles en latin
- Apparition du paratexte
- Caractères anciens :
  - s long,
  - d rond,
  - abréviations,
  - ponctuation médiévale...

# Présentation générale :

## 4. Présentation des outils du cours



### Coutume de Normandie

1771, Pesnelle (avocat au Parlement), en deux volumes, avec les observations de M. Roupnel de Chenilly, Rouen.

Points particuliers à garder en tête :

- Caractères « latins »
- Initiales ornées occasionnelles
- Appels de note dans le corps du texte
- Paratexte
- Caractères anciens :
  - s long.

# Présentation générale :

## 4. Présentation des outils du cours



### *L'Aurore*

Édition du 13 janvier 1898 (n°87),  
numérisation sur Gallica  
(bibliothèque numérique de la  
Bibliothèque nationale de France)

### Points particuliers à garder en tête :

- Paratexte très important
- Mise en page en colonnes
- Caractères potentiellement petits
- Caractères potentiellement espacés
- Contraste parfois pauvre (qualité du papier)

# Présentation générale :

## 4. Présentation des outils du cours

### *Dépôt GitHub*

<https://github.com/MPica/formation-transkribus-Poitiers-mai22>

The screenshot shows a GitHub repository page for 'MPica/formation-transkribus-Poitiers-mai22'. The 'Code' dropdown menu is open, highlighting the 'Clone' option (numbered 1) and the 'Download ZIP' option (numbered 2). The repository description is visible, along with sections for Releases, Packages, and Contributors.

**MPica / formation-transkribus-Poitiers-mai22** Public

Code Issues Pull requests Actions Projects Wiki Security Insights

main · 1 branch · 0 tags

MathieuGoux Add slides ...

- diapo Add slides
- images images folder
- textes Ajout Junicode dans readme. Ajo
- .gitignore Add slides
- README.md retrait saut de ligne titre readme

README.md

**Formation à Transkribus (université de Poitiers, mai 2022)**

Matériel pour la formation Transkribus donnée à l'Université de Poitiers les 5-6 mai 2022

**Contenu du dépôt**

Ce dépôt contient les images des pages fournies aux participant·e·s, ainsi que les transcriptions utiles, dans des dossiers séparés. Le présent document contient également des liens et explications utiles.

Watch 1 Fork 0 Star 0

Code 1 About

Clone HTTPS SSH GitHub CLI  
https://github.com/MPica/formation-tra

Open with GitHub Desktop

Download ZIP 2

Matériel pour la formation Transkribus donnée à l'Université de Poitiers les 5-6 mai 2022

Readme 0 stars 1 watching 0 forks

Releases No releases published Create a new release

Packages No packages published Publish your first package

Contributors 2

MPica Morgane Pica